



PREUVE DE DEPOT N° 2018/0312

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**

Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

LE CHENIL DE LA PRAIRIE D'OPALE
6, Route d'Olincthun

62126 WIMILLE

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation :NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement :NON

Ancien exploitant : GAEC DE RUPEMBERT

Date effective du changement d'exploitant :30 mai 2018

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant :NON

Déclarant : LE CHENIL DE LA PRAIRIE D'OPALE

Date de la déclaration du changement d'exploitant :30 mai 2018

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges :OUI

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.